

Danse - les pratiques



"Les arts au lycée ne sont pas un supplément d'âme, mais un indispensable chemin d'accès aux savoirs. Tous les enfants doivent pouvoir en bénéficier pour aujourd'hui et pour demain."



Claude MOLLARD - Directeur général du Centre national de documentation pédagogique

En classe de Seconde :

Un enseignement de 3 heures sur un semestre qui propose de découvrir la pluralité de la danse. Dans notre lycée, il fait suite à l'enseignement d'exploration CAA et est consacré à la culture chorégraphique et à la pratique de la danse.



Il comprend :

- des cours théoriques de culture chorégraphique, des travaux écrits de restitution des connaissances acquises
- des études d'œuvres portant sur le patrimoine classique et contemporain.
- des ateliers de pratique animés par les professeurs en charge de cet enseignement et par des artistes sur des thématiques liées au programme, visant expression, interprétation, variation, composition.
- fréquentation et décryptage de nombreux spectacles de danse (vivants et captation) .
- un travail interdisciplinaire en relation avec le programme de Seconde.(ex : le courant romantique et le Ballet classique)

Ses objectifs principaux : - poser des repères dans le monde de la danse : histoire, œuvres, pratiques - Acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique - Développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée

Partenaires culturels

Nos partenaires sont : Art-Danse Bourgogne ; L'OPERA Dijon ; l'Athénéum ; le TNB et des artistes chorégraphes locaux : Claire PLENAT, Sylvie ROBALDO, Dominique LARCHER, Delphine ROUCHOUSE, Estelle De Montalembert

Articulation avec les autres enseignements du lycée

Cet enseignement est compatible avec les langues suivantes :

- en LV1 : anglais, allemand, russe ;
- en LV2 : anglais, allemand, espagnol, russe.
- Latin.

Compte tenu des contraintes liées à l'emploi du temps, cet enseignement n'est pas *en principe* compatible avec une section européenne anglais, allemand et Abitur

Après la classe de seconde

L'enseignement art facultatif **Danse** trouve son prolongement soit au niveau de la classe de **Première et de terminale littéraire (Enseignement Danse spécialité)** à raison de 5 h par semaine (pratique et théorie) soit au niveau des classes de **Première et de terminale économique et sociale ou scientifique (Option art danse facultative)** à raison de 3 heures hebdomadaires (pratique et théorie). Dans les deux cas, cette option peut être choisie avec le dispositif AET (Aménagement d'Emploi du Temps).

Aucun prérequis technique ou culturel n'est exigé à l'entrée en cycle terminal : cet enseignement s'adresse à des élèves débutants en danse, qu'ils aient ou non suivi un enseignement « création et activités artistiques » ou un enseignement facultatif « Art danse. » en classe de seconde .

Programme et poursuite d'études :

1 / En classe de **Première et de terminale art danse facultatif ES ou S** : Acquisition et approfondissement des compétences pratiques dans le cadre d'une triple expérience danseur, spectateur et chorégraphe .

Les champs de questionnement suivants sont abordés durant les deux années du cycle terminal : - Le corps , le mouvement et la danse et l'influence des modes , des modèles , des images et de la publicité - Postures et gestes transmis , gestes revisités ,gestes inventés : entre héritage et création - Danse et société contemporaine :pratiques nouvelles de danse ;nouveaux langages chorégraphiques - Partis pris corporels et contextes culturels .

2 / En classe de **Première et de terminale Littéraire** / cet enseignement de spécialité vise principalement 4 objectifs :- acquérir et approfondir des compétences essentielles à la pratique de la danse : notamment : élaborer une composition chorégraphique maîtrisée ; se confronter aux exigences de l'interprétation et les comprendre ; mobiliser les ressources et les potentialités expressives de l'improvisation dansée ; acquérir et approfondir les compétences nécessaires à l'identification des grands courants esthétiques de l'histoire de la danse .

L'enseignement obligatoire art danse organise cette composante de formation autour de l'étude successive de problématiques : « la danse entre narration et abstraction » est étudiée en première « la danse entre rupture et continuité »est étudiée en classe de terminale.

Pour en savoir plus : BO n° 9 du 30 septembre 2010 / programme : NOR arrêté du 21/7/2010



LA DANSE AU LYCEE CDG		ANNEE 2020 2021	
<p>Enseignement OPTIONNEL pour tous les élèves BAC 2021</p>	<p>Enseignement de spécialité en terminale Bac 2021</p>	<p>Enseignement de Spécialité en première</p>	<p>Association sportive du Lycée AS DANSE</p>
<p>De la seconde à la terminale 3H par semaine (théorie + pratique)</p> <p>Aucun niveau de base n'est demandé (Juste motivation et curiosité)</p> <p>Thématiques : Danse plurielle en seconde Danse et altérité en première Danse et transmission en terminale</p> <p>Développement d'une culture chorégraphique et exploration des rôles de chorégraphe , danseur et spectateur</p> <p>Option en contrôle continu au baccalauréat</p> <p>Elaboration d'un carnet de bord Lieu de pratique : CRR pour les premières et terminales Studio Mix Dance pour les secondes</p> <p>Enseignante / Mme Guyon Interdisciplinarité avec un professeur de littérature</p>	<p>Pour tous les Terminales 6 H par semaine (théorie + pratique) Cette spécialité servira d'appui pour le Grand Oral(coeff 10)</p> <p>Une thématique : La danse : une interrogation portée sur le monde</p> <p>Etude d'œuvres classiques et contemporaines selon le programme limitatif national Intervention d'artistes locaux et nationaux</p> <p>Partenaires culturels : CDCN ART DANSE BOURGOGNE / LE DANCING +Opéra Dijon (école du spectateur) Athénéum / TDB</p> <p>BACCALAUREAT 2021 Coefficient 16 : note sur 20 pratique (une composition +un entretien de culture chorégraphique) élaboration d'un carnet de création et d'un carnet de bord</p> <p>Note sur 20 pour les écrits (au choix : étude de documents ou sujet général) Questionnement : qu'est ce qu'un artiste engagé ?</p> <p>Lieu de pratique : CRR salle Laban / espace Colmar</p> <p>Enseignante / Mme Guyon Interdisciplinarité avec un professeur de littérature et un de philosophie</p>	<p>Pour tous les élèves de première (aucune obligation d'avoir suivi l'enseignement optionnel de seconde) 4H par semaine (théorie + pratique)</p> <p>Thématiques : Le corps en danse La danse entre continuités et ruptures</p> <p>Etude d'œuvres classiques et contemporaines selon le programme limitatif national Interventions d'artistes locaux et/ou nationaux</p> <p>Partenaires culturels : CDCN ART DANSE BOURGOGNE / LE DANCING +Opéra Dijon (école du spectateur) Athénéum .TDB</p> <p>BACCALAUREAT Contrôle continu pour tous</p> <p>Et épreuve spécifique fin de première pour les abandons : Evaluation sur une composition + un entretien appui sur un carnet de bord et un carnet de création</p> <p>Lieu de pratique : CRR salle Laban / espace Colmar</p> <p>Enseignante/ Mme Guyon</p>	<p>Pour tout le lycée</p> <p>Possibilité de participer toute l'année à l'association sportive Danse du Lycée à raison de 3H par semaine</p> <p>Rencontres UNSS programmées jusqu'au niveau national</p> <p>—</p> <p>Lieu de pratique : gymnase du Lycée (mercredi en priorité)</p> <p>Enseignante/ Mme Guyon</p>